
Communiqué

LES COLLECTIVITÉS DE LA SASKATCHEWAN RECEVRONT UN FINANCEMENT POUR L'INFRASTRUCTURE PROVENANT DE CHANTIERS CANADA

Regina (Saskatchewan), le 11 avril 2008 — Les collectivités de la Saskatchewan recevront un coup de main d'envergure pour leurs travaux d'infrastructure publique prioritaires grâce à une entente conclue entre le gouvernement du Canada et celui de la Saskatchewan aux termes de Chantiers Canada, le nouveau plan à long terme du gouvernement du Canada en matière d'infrastructure.

L'honorable Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de l'honorable Lawrence Cannon, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, et l'honorable Bill Hutchinson, ministre des Affaires municipales de la Saskatchewan, ont annoncé aujourd'hui la signature d'une entente-cadre entre les deux gouvernements. Celle-ci prévoit le versement de 635 millions de dollars sous les auspices de Chantiers Canada.

Ce financement est additionnel au financement provenant du Fonds de la taxe sur l'essence et du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale dont la Saskatchewan profite déjà. Le gouvernement du Canada fournira plus de 755 millions de dollars en financement, entre 2007 et 2014, pour des travaux en infrastructure en Saskatchewan aux termes du plan Chantiers Canada.

Les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan ont identifié la première phase des travaux d'amélioration de la route 11 entre Prince Albert et Saskatoon, et la construction d'un échangeur routier à l'embranchement de la rue Lewvan et de la route 1 à Regina à titre de priorités pour recevoir du financement aux termes du plan Chantiers Canada.

« Le gouvernement du Canada est heureux de collaborer avec la Saskatchewan pour bâtir une fondation solide afin d'appuyer l'économie croissante de la province, a déclaré le ministre Ritz. Par l'entremise du plan Chantiers Canada, nous appuyons la prospérité en Saskatchewan. En fait, nous avons déjà engagé des fonds pour la Place IPSCO à Regina, l'initiative intermodale dans la région de Regina, ainsi que deux projets d'échangeurs routiers à Saskatoon. »

« L'infrastructure représente un défi auquel aucun palier de gouvernement ne peut faire face à lui seul, a dit le ministre Hutchinson. Nous avons besoin de collaborer avec nos

partenaires au niveau municipal et fédéral pour planifier et investir dans l'infrastructure, ce que les gouvernements fédéral et provincial font précisément avec l'annonce aujourd'hui. »

L'entente-cadre est le point de départ d'investissements conjoints qui répondront aux besoins en infrastructure de la Saskatchewan. En vertu de cette entente, une somme de 236 millions de dollars provenant du Fonds Chantiers Canada, une composante importante du plan, sera affectée à des initiatives d'infrastructure dans la province. De cette somme, près de 94,5 millions de dollars seront consacrés à de petits projets dans des collectivités de moins de 100 000 habitants. Avec un financement équivalent provenant de la province, ça signifie qu'un montant total de 189 millions de dollars sera disponible pour les collectivités de la Saskatchewan, ce qui représente plus du double du financement qui était offert par l'entremise du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale qui disparaîtra progressivement.

Aux termes de l'entente-cadre, le gouvernement provincial recevra aussi du gouvernement du Canada un financement de base annuel de 25 millions de dollars, pour un total de 175 millions de dollars d'ici 2014 à consacrer aux priorités de l'infrastructure essentielle en Saskatchewan.

Une somme supplémentaire de 224 millions de dollars sera versée aux municipalités de la Saskatchewan grâce à la prorogation du Fonds de la taxe sur l'essence de 2010 à 2014.

Le gouvernement fédéral a convenu d'identifier à titre de priorités de financement la première phase de travaux d'amélioration de la route 11 entre Prince Albert et Saskatoon jusqu'à un maximum de 10 millions de dollars, et l'échangeur routier à l'embranchement de la rue Lewvan et de la route 1 à Regina jusqu'à un maximum de 16 millions de dollars. Le financement du fédéral ne dépassera pas 50 p. cent du coût total admissible pour chacun de ces projets dont les coûts totaux prévus sont de 20 millions de dollars et de 32 millions de dollars respectivement.

Le soutien financier du gouvernement fédéral pour ces projets est conditionnel au respect des critères d'admissibilité fédéraux aux termes du plan Chantiers Canada et des exigences environnementales existantes. Le financement est aussi sujet à l'approbation et à la conclusion d'ententes de financement par les deux gouvernements.

L'entente-cadre Canada-Saskatchewan établit le fonctionnement du plan Chantiers Canada dans la province. Il instaure aussi un cadre de gouvernance sous lequel les deux gouvernements travailleront ensemble pour déterminer les priorités en matière d'infrastructure et leur donner suite.

Les initiatives d'infrastructure des catégories admissibles en Saskatchewan pourront aussi faire l'objet d'un soutien financier du Fonds pour les partenariats public-privé (PPP) et du Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers (FPEPF). De plus, le gouvernement provincial recevra le remboursement intégral de la TPS, qu'il pourra affecter aux priorités d'infrastructure locale dans les collectivités.

Par l'entremise de son plan d'infrastructure Chantiers Canada, d'une ampleur sans précédent de 33 milliards de dollars, le gouvernement du Canada fournit un financement stable, prévisible et à long terme destiné à répondre aux besoins en infrastructure du Canada. Chantiers Canada appuie un Canada plus fort, sécuritaire et meilleur.

-30-

Pour en savoir davantage au sujet de Chantiers Canada, veuillez visiter le site www.chantierscanada.gc.ca.

Pour plus de renseignements :

Karine White
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports, de
l'Infrastructure et des Collectivités
613-991-0700

Tyler McMurchy
Gouvernement de la Saskatchewan
306-787-5193 (bureau)
306-537-5193 (portable)

Infrastructure Canada
613-948-1148